Soirmagazine

Mme BELBRAHEM NAÏMA NÉE BENALLAL, ENSEIGNANTE (CLUB VERT), ET Mme DIB RACHIDA, DIRECTRICE DU PRIMAIRE RAHMOUNE-IBRAHIM AU SOIRMAGAZINE :

«Les activités des clubs contribuent à la socialisation des élèves»

Dans cet entretien, Mme Belbrahem Naïma, enseignante, et Mme Dib Rachida, directrice de l'école primaire Rahmoune-Ibrahim, reviennent sur l'historique de la création de clubs scolaires au sein de leur établissement. Il s'agit des clubs verts (protection des espaces verts), culturel, sportif et de dessin. Elles expliquent les bienfaits de ces activités pour les enfants et les parents.

Par Sarah Raymouche

***Soirmagazine* : Depuis quand existent ces clubs et comment les avez-vous créés ?**

MM.mes Belbrahem Naïma et Dib Rachida : Tout a commencé par le club vert. L'idée est venue lors de la Journée mondiale de l'arbre lorsqu'un des parents d'élèves a fait don à notre établissement d'arbres de la Conservation des forêts de la wilaya d'Alger. Notre directrice a accepté d'organiser une journée de bénévolat pour la plantation d'arbres avec des élèves, leurs parents et certains enseignants. Et cela s'est passé le 17 avril 2011. Notre directrice nous a facilité le travail pour mener à bien cette initiative au sein de l'établissement qui était totalement dépourvu de plantes.

Cette opération a été suivie par une autre avec l'aide de M. Kebbabi, propriétaire d'une petite plantation, qui a offert des plantes et des arbres d'ornement qui ont été aussi plantés. Par la suite, il était devenu clair que cela serait une bonne chose d'avoir un club vert qui permettra aux enfants tout au long de l'année d'appliquer notre slogan : «Ensemble pour protéger notre environnement». Les écoliers ont donc animé ce club vert en faisant le ramassage des ordures, en irriguant les plantes et en les conservant, et ce, à chaque fois que notre programme le permet, notamment les mardis après-midi.

Et à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des zones humides, le 2 février 2012, nous avons reçu une invitation de la part du directeur du Centre de pêche du lac de Réghaïa après que Mlle Akkouche Amina, secrétaire au sein de notre établissement, les ait sensibilisés sur notre club vert. Ce fut notre première sortie et nous avons

Photos : DR

participé de façon très active dans les manifestations de célébration de la Journée mondiale des zones humides. Nous avons à ce titre tenu des pièces de théâtre autour de la pollution environnementale, des travaux manuels, nous avons confectionné des statuettes... La première statuette réalisée par les écoliers a été offerte à l'établissement du lac de Réghaïa. Elle a été très appréciée !

Par la suite, nous avons reçu une invitation pour participer au Salon national de l'agriculture et du développement rural à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Cette invitation a été un réel moteur pour travailler encore plus, surtout grâce aux encouragements de l'ingénieur Ghania Ammari, représentante de l'éducation environnementale au lac de Réghaïa.

Nous avons participé avec des chansons autour de l'environnement et de l'arbre. Et à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement coïncidant avec le 5 juin, et grâce aux encouragements de notre directrice et de notre tutelle, notre club vert a été agréé le 29 avril 2014, avec l'accord du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, et en présence des représentants de l'Institut national des formations environnementales.

Quel est l'apport des clubs scolaires pour les enfants ?

Les clubs scolaires sont importants au sein de notre établissement. Grâce à eux, comme le club vert et de musique qui est chapeauté par Mme Zemmouri Fatma- Zohra, les élèves ont pu s'intégrer encore plus et dépasser des difficultés de concentration. Nous avons remarqué aussi que leur comportement était beaucoup plus discipliné et surtout ont la soif d'apprendre parce qu'ils voient des résultats concrets.

Les élèves peuvent nouer des contacts plus facilement et nourrissent une âme de bénévole et de lutte contre la violence. Je vous citerai à ce titre l'exemple d'un élève qui était replié sur lui-même et excessivement timide. Il ne voulait plus venir à l'école. Mais son adhésion au club vert lui a permis de s'ouvrir aux autres. Et petit à petit, il est devenu l'un des membres les plus influents du club et s'est intéressé à ses études. Il est devenu par la suite un bénévole pour toutes les actions et encourage les autres élèves à adhérer au club.

Par le club vert, vous avez pu nouer des relations privilégiées et d'éducation environnementales avec l'établissement de gestion du lac de Réghaïa. Pouvez-vous nous en parler ?

Oui, tout à fait. Comme nous l'avons expliqué plus haut, nous avons pu nouer des relations privilégiées avec cet établissement car nous avons les mêmes objectifs, allant dans le sens de la sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement. A chaque évènement qui touche l'environnement, nous participons et nous présentons des activités liées à la protection de l'environnement au sein du lac, notamment pour la Journée mondiale des zones humides coïncidant avec le 2 février avec l'aide pédagogue de mesdames Ammari Ghania et Lazizi. Nous présentons à cette occasion des travaux ludiques riches et ciblés comme le recyclage, des exposés, des murs d'affiches, des travaux manuels et des chansons éducatives. Nous participons également à un cours de dessin organisé par ce même établissement. Les élèves gagnants voient la réalisation d'un agenda avec leur dessin.

Est-ce que les parents adhèrent à ces activités ?

Oui, certains parents y adhèrent pleinement. Ils ont un rôle important et positif dans le travail que nous faisons au sein des clubs. Il y en a même qui activent comme bénévoles dans le club vert et jouent un rôle déterminant dans la mobilisation des personnes dans les campagnes de bénévolat. Nous avons aussi le club de musique qui active beaucoup dans différentes manifestations comme la Journée nationale du martyr, la Journée du savoir, le 11 Décembre et les manifestations éducatives du secteur.

Selon vous, pourquoi rares sont les établissements qui s'inscrivent dans cette démarche de mise en place de clubs ?

C'est assez difficile de répondre à cette question de façon directe. Nous pensons qu'il y a plusieurs paramètres à prendre en considération. Il y a déjà la volonté du premier responsable de l'établissement et l'action volontaire et bénévole des enseignants.

C'est un engagement avant tout personnel. Parce qu'il faudrait par la suite faire des heures supplémentaires.

Au-delà de la volonté, il y a aussi le manque d'encouragement et de soutien de la part des tutelles concernées et le manque d'infrastructures de soutien aux clubs. ■

Voyage culinaire

El mleoui, une douceur que nous offre la Coquette

Dans notre voyage culinaire de cette semaine nous conduira à l'est de l'Algérie, plus exactement dans la vieille ville de Bône pour y découvrir une douceur traditionnelle typique de la région.

Par H. Belkadi

Cet accompagnement sucré est une spécialité bônoise qui était préparée par les vieilles familles de Annaba lors de cérémonies religieuses ou à l'occasion de fêtes familiales. C'étaient les femmes les plus âgées qui s'occupaient de cette tâche assez délicate car la préparation de cette sucrerie demandait une certaine expérience et une maîtrise parfaite de la recette. Les plus jeunes se contentaient du rôle d'apprenties et restaient vigilantes à la moindre demande de leurs aînées. Pour ma part, j'ai découvert ce délicieux gâteau au miel lorsque ma tante de Annaba est venue nous rendre visite et qu'elle nous apporta, dans ses bagages, ces fameux *mleoui* dont on a tellement entendu parler, mais auquel on n'avait jamais goûté. J'étais curieuse, d'abord parce qu'on en avait fait l'éloge, ensuite parce que je voulais connaître la recette authentique qui devait m'être donnée par une doyenne.

Certes, je connaissais les *maarek* algéroises qui leur ressemblent beaucoup, mais lorsque j'ai goûté pour la première fois au *mleoui*, j'ai vite changé d'avis, étant persuadée que les deux recettes n'avaient en commun que la pâte de base qui composait le gâteau. Comme je suis une fervente adepte de la cuisine traditionnelle, je profita de la chance inouïe d'avoir la madone de la cuisine bônoise chez moi pour m'initier à l'apprentissage de cette douceur qui me séduisit totalement.

LA RECETTE

- 500 g de semoule fine
- 1 petit verre à thé de beurre fondu
- 1 c. à s. de levure de bière
- 1 c. à c. de sel
- Environ 400 ml d'eau (ou plus), selon la qualité de la semoule et sa capacité d'absorption d'eau
- 200 ml de beurre fondu (ou margarine végétale)
- Du miel
- 1 c. à s. d'extrait d'eau de fleurs d'oranger
- De l'huile végétale pour friture

Dans un grand saladier en verre ou une *sahfa*, verser la semoule préalablement tamisée. Ajouter le sel, la levure. Verser le beurre fondu puis faire imprégner le beurre dans la semoule en la frottant entre les paumes des mains. Ajouter de l'eau au fur et à mesure afin d'obtenir une pâte molle et souple mais non collante. Couvrir et laisser reposer une demi-heure au moins.

Lorsque la pâte a bien reposé, la reprendre et la pétrir jusqu'à ce qu'elle devienne élastique.

Huiler vos mains et confectionner des boules de la grosseur d'une noix. Les aplatir finement en un cercle en beurrant généreusement la surface. Ramener l'extrémité vers le milieu, beurrer, puis faire la même chose avec l'autre extrémité qui doit couvrir la première en portefeuilles. Plier encore en trois de façon à obtenir une sorte de rectangle ou de carré. Aplatir légèrement et faire des incisions au milieu. Recommencer l'opération jusqu'à épuisement de la pâte. Chauffer une friture dans une poêle profonde. Y plonger les *mleouis* (l'huile doit être chaude non brûlante). Les égoutter dans un couscoussier puis les plonger dans du miel chaud auquel on aura ajouté quelques gouttes d'extrait d'eau de fleurs d'oranger. Servir tièdes accompagnés d'un bon thé à la menthe.